

AFFAIRE N° 31/25. - VOIRIE 1973 - Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Commune a chargé la S. E. C. M. O. d'établir le projet de VOIRIE PROGRAMME 1973.

Les travaux intéresseront les voies suivantes :

- chemin de la Vierge à Montgaillard ;
- chemin Damour à Sainte-Clotilde ;
- chemin Lory-les-Hauts (dit de la Poste) ;
- voie du C. E. S. du Chaudron.

Cette opération sera financée par :

- des subventions du Fonds Routier 1973 et du Conseil Général 1973.
- des emprunts qui seront contractés auprès de la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS sur Fonds Routier et Conseil Général.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise ayant fait l'offre la plus avantageuse.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.